



Propriété des vidéos filmées

Par **azurvideo**, le **08/03/2013** à **02:56**

Bonjour à tous, je suis ici car j'ai besoin d'aide.rnrnj'ai filmé des vidéos de construction lors d'un stage de formation puis en ai fait un montage que j'ai uploadé sur Youtube. rnrnJe voudrais savoir si j'ai la propriété des vidéos ou si l'organisateur du stage a les droits.rnToutes les personnes filmées savaient qu'elles l'étaient et étaient d'accord.rnJ'ai filmé moi-même avec mon caméscope et j'ai aussi réalisé le montage.rnrnMerci de votre réponse!

Par **nohky**, le **24/04/2013** à **14:43**

bonjour,rnrnsi les personnes filmées vous ont donné leur accord écrit vous n'avez probablement pas de souci. rnSinon n'importe laquelle pourra dire qu'elle ne comprenait pas que ce serait publié et pourra exiger que vous la retirier, au nom de son droit à l'image.